



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique a l'egard des rapatries

Question écrite n° 13187

Texte de la question

Mme Martine Daugreilh attire l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale sur la situation du projet de memorial pour les rapatries d'outre-mer francais. En effet, le gouvernement de Jacques Chirac avait prevu la creation d'un memorial susceptible de rappeler a chacun la presence de la France dans le monde et surtout de marquer clairement la reconnaissance de la nation envers tous les rapatries de la France d'outre-mer qui ont vecu tant d'epreuves pour montrer leur attachement au pays. Une commission du memorial a donc ete instaure, elle devait elaborer la configuration du projet, son implantation et sa realisation. Ce memorial pour les rapatries beneficiait d'un budget de trois milliards de francs prevu par la loi de 1987 mise au point par le precedent gouvernement. Depuis un an le projet pietine et le budget alloue risque d'etre reconduit a la fin de l'annee sous la meme forme. Elle lui demande donc quels seront ses moyens d'action pour augmenter ce budget qui semble ressembler de plus en plus a une « peau de chagrin » ; le moins, etant de voir ce budget suivre l'inflation, le pire. devant l'inaction des ministeres, etant de voir disparaitre ce budget qui, pourtant, pour tous les rapatries est le symbole de leur memoire et de leur action pour la France.

Texte de la réponse

Reponse. - Le budget du ministere de la solidarite, de la sante et de la protection sociale comporte un chapitre intitule : « Subvention pour la preservation et le developpement du patrimoine culturel des Francais rapatries d'outre-mer », dote de 30 MF en autorisation de programme. Ce credit etant effectivement inscrit au budget depuis l'intervention de la loi de finances pour 1985, il n'apparaissait pas de bonne gestion de le reconduire indefiniment. C'est pourquoi le Gouvernement s'est attache depuis plusieurs mois a relancer cette operation sur la base d'un projet de centre culturel dont le lieu d'implantation devrait etre connu tres prochainement apres consultation du bureau du comite du memorial. L'instruction des dossiers de candidature est en effet arrivee a son terme et la determination du choix du site devrait permettre d'aborder la phase operationnelle du projet.

Données clés

Auteur : [Mme Daugreilh Martine](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13187

Rubrique : Rapatries

Ministère interrogé : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 1989, page 2316